



V.I.E. une association de l'Economie Sociale et Solidaire

Vous êtes un particulier, un professionnel ou une collectivité?

Vous avez des besoins ponctuels ou réguliers?

V.I.E. met à votre disposition la personne qui saura répondre à vos besoins !

Particuliers

Pour vos besoins **ponctuels ou réguliers**, **V.I.E.** vous propose une solution simple et **sans engagement** pour votre quotidien.

- Ménage
- Repassage
- Aide aux courses, préparation de repas
- Garde d'enfants de plus de 3 ans
- Jardinage
- Petits travaux de bricolage
- Aide au déménagement
- Travaux de rafraîchissement

Mais aussi :

- Lavage de véhicule
- Entretien/ fleurissement de monuments funéraires
- Promenade d'animaux
- Autre ...

Professionnels

Entreprise, artisan, commerçant, profession libérale, collectivité, association...

Vous avez un besoin ponctuel ou durable dû à un surcroît de travail, une absence ?*

N'hésitez pas, contactez **V.I.E.**

- Entretien d'espaces verts
- Nettoyage de locaux, nettoyage industriel
- Manutention
- Travaux agricoles et saisonniers
- Aide à la restauration et l'hôtellerie
- Surveillance de cantine, mise en chauffe, service, plonge,
- Chauffeur, accompagnateur de bus

Et aussi :

- Aide à l'évènementiel
- Distribution publicitaire, mise sous pli
- Aide au secrétariat
- Inventaires

* (hors grève et licenciement économique)

Créée en 1995, Vexin Insertion Emploi - **VIE** - est une association intermédiaire dont la mission principale est de mettre à disposition des salariés auprès d'utilisateurs (particuliers, entreprises, associations, collectivités) afin de les (re)mettre sur le chemin de l'emploi durable.

Elle est conventionnée avec l'Etat et intervient sur l'ensemble du Vexin (Communautés de Communes Vexin Centre, Vexin Val de Seine, Sausseron Impressionnisme).

Chaque année, **VIE** intervient sur le Vexin avec 80 salariés chez plus de 250 utilisateurs.

5 bonnes raisons de choisir V.I.E. et de nous faire confiance :

1. **Simplicité** : pas de formalités liées à l'embauche ; une seule convention pour toutes nos interventions
2. **Souplesse** : aucune contrainte de durée ni de fréquence
3. **Proximité, solidarité** : faire travailler des personnes proches de chez vous
4. **Economies** : pas de frais de dossiers ni de rupture, pas de TVA
5. **Sécurité** : VIE est l'employeur, les intervenants sont sous notre responsabilité.

A noter !

- Déduction fiscale -50% sur les services à la personne (décret D7231-1 du Code du travail)
- Paiement par CESU accepté pour les prestations de services à la personne



Contact :

Vexin Insertion Emploi
Téléphone : 01.34.66.44.88
Courriel : contact@vie95.fr

Accueil

1 bis rue de Rouen - 95450 Vigny
Lundi, mardi, jeudi : 9h-12h30 / 14h-17h
Mercredi, vendredi : 9h-12h30

Vous avez du mal à trouver un emploi ?

Vous êtes en recherche d'un projet professionnel ?

Vous souhaitez compléter votre retraite (cumul emploi retraite) ?

Contactez-nous !